

1999

39

L'ENFER-MEMENT

Carrefour "Éthique et vie collective" (28-29 juin 1999, à l'IFRAS, Nancy)
Inédit.

Que devons-nous à notre Patrie?
RIEN!

August STRINBERG

Petit catéchisme à l'usage de la classe inférieure

"Dis moi quelles sont «tes» limites et je te dirai qui tuer!"

Un tel adage a le mérite de montrer du doigt les limites du tutoiement, et donc les limites de ce mode d'adresse à l'autre (avec ou sans majuscule). Ce 'tu' semble pourtant, plus direct, moins biscornu et somme toute plus loyal qu'un 'vous'. Mais on mesure aussi la mal-adresse qu'il y aurait à s'adresser à autrui selon le mode canonique du: "Tu ne convoiteras pas le bien d'autrui". A tenter d'éviter les pièges de ces énonciations, s'offre au moraliste prudent le «faux-pas» du: "Il faut pas tripoter «sa» petite sœur". Dès lors il ne reste plus que les modes totalitaires du: «On», à savoir: "On est prié de ne pas fumer", ou encore du: "On se calme".

C'est que le mode d'adresse n'est pas-tout, puisqu'il s'agit aussi d'indiquer au nom de qui s'énonce l'inter-dit. C'est ainsi que dans les années 1950, en visite à Venise avec le Lycée Poincaré, de Nancy, j'ai pu lire, sur les murs de l'auberge de jeunesse qui nous abritait, le libellé suivant (en italien, bien entendu): "Il est interdit de cracher sur le sol, parce que ça déplaît à Dieu". L'efficacité de ce dict provenait à n'en pas douter de la complétude de sa signification. Comment dès lors laïciser aujourd'hui l'inter-diction tout en lui gardant ce minimum d'efficacité symbolique sans quoi elle resterait parole vide, *flatus vocis*? Essayez, pour voir, ce que donnerait un: "Je ne veux pas que tu te masturbes", accompagné d'un trépignement bien compréhensible des pieds.

A cette difficulté d'édicter légitimement les «limites» s'ajoute celle du choix des limites à édicter. Il y a d'abord celles qui se passent apparemment du dire. C'est extrêmement commode de pratiquer la «contention» passive avec les enfants en bas âge, puisque: primo on ne leur demande pas leur avis, et, secundo, il est toujours loisible d'avoir recours à quelque principe élémentaire d'hygiène ou de sauvegarde pour justifier cette limitation de facto des initiatives du sujet infans, c'est-à-dire de l'enfant qui ne parle pas encore.

Passons sur les modalités selon lesquelles l'enfant supposé non-parlant (hors la dict-mansion du langage) peut répondre, dans le réel, aux contraintes qui lui sont imposées, dès lors qu'il est traité comme un objet. Nous verrons plus loin s'il est des principes universels qui exigent sa subjectivation. Ce sont ces principes qui au demeurant donnent, depuis toujours, le plus de fil à retordre aux moralistes. Car, qu'on le veuille ou non, il arrive un moment où l'enfant demande à être reconnu comme sujet (à moins qu'il n'ait été d'emblée «maté» pour de bon). Quand l'enfant a affaire à des parents normalement névrosés, le premier de ces modes de revendication subjectifs (inconscients) est le symptôme phobique. En clair ceci signifie que quelque chose de transcendant, d'explicable, vient limiter son être et ses mouvements.

En général, et en l'absence d'exorciste attitré, les parents manifestent leur désarroi et prennent conseil; l'enfant est «vu» autrement et il s'en suit une redistribution libidinale au sein du collectif dont il relève. Le symptôme de l'enfant fonctionne comme un «non» efficace pour limiter la toute-puissance de ses proches. A moins qu'ils n'en décident autrement, et dès lors l'enfant est perdu pour tout le monde: il est définitivement fou.

En cela la folie est une limite, une réponse à l'inhumanité ambiante. Car la folie a son garde-fou: la phobie. Ce détour par la psychopathologie nous apporte l'éclairage minimal de la question éthique, à savoir que les principes ne valent que s'ils se conforment aux limites de l'humain, au-delà desquelles se produit la réponse dans le réel. Partant, des traditions millénaires ont élaboré les principes hiérarchisés qui, précisément, tendent à limiter ces réponses dans le réel. Leur solution, bien sûr, n'est pas infaillible, mais elle permet de limiter les dégâts.

Quelles sont les limites de l'humain? Peut-on, pour les appréhender, se fier à celles qui résultent de l'énoncé de la Charte des Droits de l'Homme? En aucun cas! Tout bonnement parce que cette «Charte» date de deux cents ans, et qu'à l'époque elle devait s'appliquer à des situations comportant une forte dose d'implicite; or cet implicite a, depuis, fondu comme neige au soleil. Le «sens commun», à qui s'adressaient ces règles de bonne conduite, résultait, en effet, d'une trame de choix éthiques, qui, par le fait des expériences collectives vécues à partir de la dévolution française, a été singulièrement malmenée .

Deux siècles de théâtre de boulevard, de nihilisme philosophique et de politique de classe ont eu raison des valeurs de civisme, de coexistence des sexes et de dignité individuelle, encore en usage en France et dans L'Europe du nord (cf. en exergue, la citation de A. Strinberg). Pour solde de tout compte il ne reste plus des idéaux de jadis que la «relation d'aide», dont j'ai déjà dit (ailleurs) ce qu'il y a lieu d'en penser.

La Déesse Raison, qui hypostasait pour les sans-culottes la somme des raisons in explicites qui avaient dicté cette charte, à été progressivement déconstruite et réduite en miettes, miettes que ne revendique plus aucune philosophie, et dans lesquelles plus personne ne se reconnaît . Du moins consciemment. Car «lalangue» est véhicule de valeurs qui ne se laissent pas aussi aisément déconstruire au regard de la prise qu'elles ont sur le réel. Toutefois, les efforts conjugués du capitalisme et de la techno-science ont imposé leur logique commune: à la première génération c'est l'anesthésie morale; à la seconde c'est l'exploitation à outrance des humains ainsi produits; à la troisième il n'y a plus que des «déchets», à savoir une production d'individus aptes à rien, sinon à répéter Strinberg, y compris dans ses positions antiféministes les plus féroces .

De nos jours, la «Charte» fait l'objet de l'interprétation suivante: est répréhensible toute discrimination portée sur un individu en raison de son être. C'est même ça la définition du «crime contre l'humanité». Autrement dit: ne touchez pas à mon aliénation, surtout si l'être que j'ai reçu est celui d'un «apte à rien». Or, sans conteste, et toutes les civilisations anciennes, ainsi que les particularismes ethniques qui leurs survivent aujourd'hui, en témoignent, on ne naît pas «humain», on le devient. Autre preuve s'il en fallait: c'est que la «Charte» ne se transmet pas par le biberon mais se trouve imposée par un discours, et c'est ainsi que celui qui contrevient à la «Charte» est passible de «mise en examen», comme on s'exprime.

Quelques mots relatifs à l'implicite de la «Charte» sans lequel elle vire au non-sens, au désastre. La structure du nœud éthique à quoi on a affaire n'est accessible que par le biais d'échantillons des contrefaçons du nœud qu'on a le loisir d'observer. Ce qui n'est pas solidement noué se trouve soudainement lâché et je ne parle pas ici de ce qui s'observe dans la psychose.

Des remaniements de la subjectivité résultent de ce lâchage, qui vont dans le sens de l'accentuation de certaines exigences qui caractérisent les personnalités-limites. On est, par exemple, d'autant plus assoiffé de justice qu'on vit sa sexualité au neutre et qu'on est moins apte à supporter les frustrations. J'ai utilisé, ailleurs, par commodité la structure du nœud borroméen pour illustrer de tels lâchages. J'ai indiqué que ces lâchages se traduisent aussi par la déconstruction de certaines significations. Je dirai aujourd'hui que le nœud éthique, pour qu'il tienne, se doit de nouer au moins trois différences. Par exemple: 1° la différence moi/les autres; 2° la différence bien/mal; 3° la différence (sexuelle) homme/femme. Chacune d'entre elles pourrait être analysée (et l'a été effectivement) comme fictive, mais c'est à ce prix de «fiction» que l'être de l'homme se maintient dans certaines limites qui permettent la vie en société.

Or, ce ne sont point là les idées qui ont communément cours aujourd'hui. La modernité (occidentale) semble avoir admis l'être divisé de l'homme, tel qu'il résulte du morcellement de ces significations primordiales (points de capiton) ou de l'effacement de ces différences essentielles, fût-ce au prix du mal-être, sinon de l'enfer.

Car, ce qui prévaut, c'est un point de vue générique tout à fait incompatible avec l'exigence éthique. «Générique» voulant dire qu'il n'y a point de trait commun imposable comme tel aux individus. Pas de sens partagé, pas de destin commun, pas de vérité collective, pas de concept de l'homme autre que soustractif, du genre «il n'est homme qui ne soit sage».

Il y a lieu de noter que s'il n'y a pas d'universalité assignable à l'humain à partir de l'ontologie, il est loisible de se rattraper aujourd'hui à partir de la biologie, où ce ne sont pas les traits communs aux individus qui manquent, à commencer par les neurotransmetteurs qui semblent gouverner la régulation des conduites. Mais c'est à partir de cette réduction de l'éthique au biologique que deviennent concevables les causes de ces déviations (sans contexte biologique connu) qui se traduisent par un franchissement des limites de ce qui est humainement acceptable. "Si rien n'est interdit tout est possible", s'exclamait un personnage de Dostoïevski, et derechef, je découpe en morceaux mon prochain et je me le garde au frigo pour mieux le déguster.

On ne voit pas pourquoi on qualifie encore ce genre de conduite d'«archaïque» s'il n'y a pas d'inconscient et si son refoulement n'a pas de statut scientifique. C'est bien pourquoi les éducateurs se laissent mordre, griffer ou frapper par les enfants fous, au nom de la sacro-sainte biologie et de l'absence de signification assignable à de tels actes. Par leur neutralité envers ces gestes agressifs ils signent leur assentiment à l'enfermement dont bénéficient les enfants dits «fous». Car dire «non» aux brutalités dont ces enfants se montrent capables, supposerait qu'on sache pourquoi et au nom de quoi on dit «non».

Dire «non» ne peut se concevoir en effet, qu'à partir d'une nécessaire subjectivation, d'un nœud S#R (S= symbolique, R= réel) et donc d'une honte à quoi le fou n'a plus droit parce qu'il est hors-la-Loi. Pour lui, effectivement l'enfer c'est les autres. Faire de sorte à ce qu'il puisse se dire «l'enfer-me-ment», c'est lui accorder un rapport à la vérité dont il a été initialement exclu.

Or, ce qui ne parvient pas à s'inscrire au lieu de la vérité revient dans le réel sous la forme de ces «actings» que sont l'anorexie dite mentale, l'énurésie rebelle mâtinée parfois d'encoprésie, l'auto- et hétéro-phagie, les mutilations diverses, les violences sexuelles, les différentes formes d'assuétude, les personnalités dissociées et multiples, toutes choses dont le réel ne sort pas grandi.

Le «laissez-faire» démocratique professé communément est dès lors reçu comme un «laisser-tomber», comme une manière plus ou moins collective de démission, comme un «céder sur son désir», alors qu'il y a lieu de s'atteler à la tâche de créer les conditions dans lesquelles un enfant pourra investir positivement l'existence. A savoir: s'identifier, par exemple, à un sexe dont l'enfant assumera (sauf impossible) la marque comme telle; ou encore, faire entrer la vérité de l'autre dans son propre calcul, de façon à ce que quelque chose tienne, au besoin «me» dépasse, voire se transmette, sur un mode transindividuel . A ce prix la «Charte» pourra retrouver son contexte d'implicite, de non-dit, sans lequel elle n'est que pure sublimation, vain cautère sur la jambe de bois de l'être.

«Créer les conditions» veut dire s'engager, en faire une affaire personnelle, parfois envers et contre tous, et non point concevoir ça comme une tâche à mener selon des normes bureaucratiques, les fameuses «annexes 24» . Qu'une femme (ou un homme) ne puisse s'investir de la sorte, dans le contexte présent, qu'à une ou deux occasions tout au plus au cours de sa vie, donne la mesure de la précarité du statut de l'exigence éthique de nos jours.

Et si l'évolution présente des choses donne l'apparence d'un enfermement, alors «on aura raison de se révolter», ainsi que le disait le Grand Thimonnier (et donc Mao, lecteur de Strinberg à l'occasion). Car la révolte naît non pas quand on a faim mais quand on n'a plus les moyens de son humanité, à savoir les moyens d'enterrer et d'honorer dignement ses morts. Que ce soit Antigone qui ait fait office de donneuse de leçons en la matière ne change rien à l'affaire. L'Éthique s'instruit du pire, du désastreux. Le pire, c'est lorsque l'homme en est réduit à se prostituer au «service des biens».

Ce qui objecte à l'ordinaire à ce désastre, c'est l'*agalma*, l'objet élu de «mon» fantasme (lorsqu'il est constitué) qui donne à «mes» actes ce style, ce poinçon (au sens de la garantie d'authenticité imprimée sur vos cuillers en argent) à quoi chacun peut juger du degré d'humanité de «mes» actions . De cet *agalma* on peut dire aussi qu'il n'est RIEN, et pourtant il n'est pas à mettre entre n'importe quelles mains. Ce RIEN, de par son essence, parle et il m'enseigne une règle éthique unique: Ne RIEN dire d'autrui que je ne puisse admettre pour moi-même.